

Les origines de la Cathédrale orthodoxe russe de Genève

par Ivan Grézine

En 1999, Ivan Grézine publia son ouvrage sur *Les Orthodoxes russes en Suisse romande. Essai d'histoire* (Genève, Ed. Nemo, 1999, 156 p.). Ce livre couvre un siècle d'histoire des paroisses orthodoxes russes en Suisse, de 1817 à 1917-1918, avec la césure de la Révolution. Avec l'aimable autorisation de l'auteur, Orthodoxie.ch publie le chapitre consacré à l'histoire de l'Eglise de l'Exaltation de la Sainte-Croix, à la Rue Toepffer, à Genève. Ce chapitre se trouve aux pages 39 à 75 de l'édition imprimée.

Dès le milieu du XIXe siècle, des Russes de même que les représentants des autres nations orthodoxes aimèrent Genève et s'y établirent pour de longs séjours. Ils devaient songer à y créer un lieu pour célébrer la liturgie, qui serait en même temps un endroit clé - «un centre culturel» de la communauté russe sur le point de s'agrandir. Les Ministres de Russie en Suisse, dont Alexandre Ozerov et Nikolaï Giers, avaient leurs résidences officielles à Genève[1].

Entre 1848 et novembre 1854, l'église de Berne fut cependant complètement fermée en raison des circonstances politiques dont on a parlé plus haut. Le déménagement de l'église à Genève fut considéré à cette époque comme impossible à cause de cette tension dans les rapports bilatéraux[2].

Le 3/15 mai 1850, le père Vassili Polissadov, ancien recteur de la paroisse de Berne, se trouvant à l'époque à Paris, exposa dans une lettre au comte Nikolaï Protassov, procureur général du Synode les raisons de la nécessité du transfert de l'église de Berne à Genève[3]. Bien que, comme ce même prêtre l'écrivit dans une de ses lettres suivantes, «Berne me plût plus que Genève, la nature y fût plus grandiose et plus somptueuse qu'à Genève et la vie - moins chère», il plaida ce transfert de toutes ses forces[4]. Il se référait entre autres au désir de la Grande-duchesse Anna Feodorovna, qui, en ce moment-là, passait plus de temps dans sa résidence genevoise qu'à Berne. Le transfert de l'église se fera «pour la joie et l'utilité spirituelle» de la colonie orthodoxe de Genève et de Lausanne. Ces deux villes comptaient, selon le père Vassili Polissadov, 30 personnes de la religion orthodoxe, des Russes et des Grecs, notamment, 26 personnes à Genève (15 Grecs et 11 Russes) et 4 Russes à Lausanne. A ce chiffre il faudrait ajouter des personnes arrivant pour la période estivale, les voyageurs de passage vers l'Italie, de même que des jeunes filles dans une des pensions genevoises. Ce chiffre, bien que très modeste par rapport à l'époque suivante, dépassait tout de même fortement celui de Berne, où, sauf le personnel de la Légation (qui, osa dire le père Vassili, n'étant pas orthodoxe n'avait pas vraiment besoin de l'église) et les familles des chantres, il n'y avait plus de Russes[5].

Dans sa lettre, le père Vassili Polissadov citait plusieurs catégories de personnes qui avaient besoin de la présence permanente d'un prêtre orthodoxe. Les premiers, comme le vieux général comte Ostermann-Tolstoï, héros des guerres contre Napoléon, «furent élevés dans l'Orthodoxie ayant envers elle un amour inébranlable». Les autres, dont par exemple Madame Peressekine à Genève ou Madame Rumine à Lausanne, «vu les circonstances malheureuses de leur vie, aimeraient trouver dans les offices religieux publics [...] une source de consolation spirituelle permanente». Certains auraient voulu se faire protéger des «séducteurs» venant des autres confessions, surtout des catholiques romains. D'autres, comme des jeunes gens russes et grecs, (12 jeunes Grecs de Corfou se trouvaient depuis 1845 à l'Institution de Champel-Venet à Genève) auraient simplement eu besoin des débuts de l'instruction en cathéchisme orthodoxe. Le père Vassili s'engageait même, en cas de son retour à Genève, de célébrer pour eux la liturgie en grec[6].

Restant toujours sous l'autorité de la Légation russe, l'église pourrait s'installer dans une des maisons de campagne à côté de celle de la Grande-duchesse et non loin des pensions susmentionnées. Tout le déménagement n'entraînerait pas, selon le père Vassili Polissadov, de dépenses complémentaires[7].

Bien que la biographie de la Grande-duchesse Anna Feodorovna souligne le fait qu'elle se trouvait à l'origine de la création de la paroisse de Genève[8], les documents prouvent que son attitude fut plutôt retenue. Sans faire opposition aux démarches du père Vassili Polissadov et de ses successeurs, elle fit transmettre par son secrétaire qu'elle ne voulait pas les initier[9]. Le 11 février 1851, dans une lettre adressée au baron Krüdener, la Grande-duchesse faisait référence à son «état maladif», qui pourrait la «contraindre à chercher un climat plus doux que celui de Genève, mais surtout l'état politique de ce pays». Il est facile de comprendre qu'elle parlait des récents bouleversements politiques en Suisse et notamment à Genève[10].

En novembre 1854, suite à une décision impériale, l'église fut tout de même rouverte et transférée de Berne à Genève, dans une maison louée dans le quartier des Eaux-Vives[11]. Le prêtre orthodoxe célébra les offices dans le salon de la villa de Jargonnant[12], ancienne propriété de la famille Senn[13], à l'emplacement de l'actuelle école des Eaux-Vives[14].

Durant l'époque genevoise (y compris la période dont on parle dans la présente étude) les prêtres suivants se succédèrent à la tête de la paroisse:

1854-1856 - père Arsseni Soudakov;

1856-1883 - père Afanassi Petrov;

1883-1901 - père Dimitri Opotsky;

1901-1903 - père Nikolaï Apraxine;

1903-1905 - père Alexandre Smirnopoulo;

1905-1944 - père Sergui Orlov[15].

Les statistiques menées par le prêtre Afanassi Petrov depuis 1856 prouvent que le nombre d'enfants orthodoxes placés dans les instituts et pensions de Genève et du canton de Vaud se trouvait en augmentation continue. De 25 personnes en 1856, il passa au 130 en 1859 et atteignit plus de 160 en 1860[16]. La seule liste des enfants orthodoxes - russes, grecs et roumains - que connaissait et visitait le père Afanassi en 1859 comptait, pour toute la Suisse romande, 82 personnes, dont 64 Russes[17]. Dans sa lettre du 6/18 novembre 1860, le prêtre en appela à de hautes raisons d'Etat pour évaluer la situation, car, selon lui, ces enfants, jouissant de tous les avantages de l'éducation occidentale, «perdaient d'une manière invisible les instincts russes, s'éloignaient dans leur vie ainsi que dans leurs mentalités des traditions nationales, oubliaient leur langue et restaient dans un état chaotique en ce qui concerne leurs convictions religieuses, sinon qu'ils se faisaient tout simplement protestants ou catholiques, vu la pension dans laquelle ils étaient éduqués». Dans une situation où il était impossible d'interdire aux enfants de quitter la Russie, on devait admettre qu'un prêtre russe, avec son église, devienne le médiateur unique entre eux et leur patrie[18]. «Ces garçons et filles, appelés en leur temps à devenir membres de l'Etat russe, mères de familles russes, chefs de dizaines de milliers de Russes et à servir dans les siècles à venir de défenseurs et de protecteurs des principes fondamentaux de notre patrie», pourraient-ils y accéder après avoir reçu une éducation protestante ou catholique[19]?

Certaines familles russes s'installaient déjà, et souvent dans leurs propres domaines, dans les cantons de Genève et de Vaud. De nombreux touristes russes, dont le père Afanassi osa évaluer le nombre à 4.000, visitaient chaque année la Suisse[20]. Bien que ce dernier chiffre semble un peu exagéré, il est légitime de dire que l'afflux des ressortissants russes fit bientôt tout de même songer à un agrandissement des locaux.

Le père Afanassi présenta le 6/18 novembre 1860 un rapport où il mentionna la nécessité d'agrandir la paroisse russe de Genève. Dans sa lettre, il parla entre autres du rôle international de Genève. Selon le prêtre, la ville de Genève, sans être connue dans la même mesure que les grandes capitales

d'Europe, bénéficiait cependant depuis longtemps d'un privilège particulier - d'être au centre de la vie spirituelle et intellectuelle européenne. «Par son importance politique, à la tête d'un pays situé au centre de l'Europe, libre par son esprit et sa pensée»[21], Genève était et restait un lieu d'accueil et d'élaboration de toutes les opinions religieuses d'Europe. Le père Afanassi se référait aux récentes décisions du Grand Conseil de la République ayant accordé gratuitement des terrains à l'église catholique, un temple juif et même celui des francs-maçons. «L'esprit des lois et des traditions de la République»[22] dictait que «non seulement des représentants des plus grandes confessions de l'Europe Occidentale, mais aussi ceux de ses nombreuses sectes, pussent ouvertement prêcher et confesser la plénitude de leurs opinions, chacune dans son temple» [23].

La chapelle orthodoxe russe, par ses petites dimensions et sa pauvreté, n'était pas dans moindre mesure représentative de la gloire de l'Eglise orthodoxe orientale. Le bail pour la maison où elle se trouvait devait prendre fin en 1863, et cette échéance menaçait son existence même[24].

Selon le père Afanassi, la construction d'une église orthodoxe n'aurait cependant pas autant d'avantages ailleurs qu'à Genève, «cette petite ville sincèrement libre, petite par son espace, mais large par son esprit»[25]. Il notait la différence par rapport aux autres villes, où les autorités, sans mettre des obstacles à de pareilles entreprises, ne les encourageaient point. Tandis que le gouvernement genevois, qui «reconnaît comme libres toutes les croyances et toutes les célébrations qui y correspondent»[26], pourrait offrir un terrain nécessaire pour construire un temple. En tant que représentant de la communauté orthodoxe de Genève, le prêtre eut l'occasion d'en parler d'une façon privée à James Fazy[27]; ce dernier lui promettant solennellement qu'un terrain en ville pourrait être accordé à cette communauté[28].

Dans sa réponse, le métropolite Isidore de Saint-Pétersbourg accueillit comme «méritant tout respect» les propositions du père Afanassi. Comme la Suisse attirait déjà de nombreux Russes en raison de «son climat bienfaisant et de ses bas prix», le nombre de voyageurs ne diminuerait certainement pas dans l'avenir[29]. La présence à Genève de quelque 160 enfants ressortissants des familles orthodoxes méritait aussi une attention particulière des autorités ecclésiastiques, et les hautes raisons d'Etat furent de nouveau évoquées. «Le confort de leur éducation dans un endroit aussi bienfaisant pour la santé et les frais moins importants nécessaires à couvrir cette éducation font penser que le nombre des élèves russes dans les établissements scolaires genevois ne va que croître durant les années. Il serait fortement regrettable que ces enfants soient privés de la possibilité de se présenter aux offices religieux nationaux et, étant entourés, depuis leur jeune âge, de personnes d'autres confessions, deviennent insensiblement de plus en plus froids envers l'Eglise orthodoxe de leur Patrie ou l'abandonnent complètement. L'éducation qui, soit n'est pas fondée sur les bases de la juste foi, soit est pétrie de l'esprit d'une autre confession, non seulement n'apporterait pas aux enfants le vrai bien, mais serait accompagnée de mauvaises conséquences pour la Russie, par l'influence inévitable de leur mentalité sur leur entourage, dans leur vie de famille, de même dans leur vie professionnelle. Or, les étrangers qui comprennent la nécessité pour les Russes d'avoir une église orthodoxe, non seulement ne s'opposent pas à sa construction, mais sont même d'accord de céder gratuitement le terrain nécessaire valant jusqu'à 100.000 francs; aussi ces étrangers seraient surpris de l'indifférence de la Russie envers ses propres intérêts, si elle n'acceptait pas cette offre généreuse. Dans notre Patrie les personnes non orthodoxes profitent de toutes les mesures pour multiplier le nombre d'églises de leurs cultes respectifs, même dans les endroits, où n'existe aucun besoin particulier. C'est la Russie à qui Dieu a confié le trésor de l'orthodoxie qui est chargée du devoir sacré d'apporter la lumière de l'orthodoxie, au moins dans les endroits où la Volonté Divine nous en donne la liberté totale»[30].

Le métropolite autorisa l'élaboration du projet de la future église. La question du financement n'étant pas abordée, mais deux autres directives du haut dignitaire ecclésiastique (toutes les paroisses russes de l'étranger dépendaient durant la période impériale des métropolites de Saint-Pétersbourg) portèrent sur les possibilités de collectes financières à mettre sur pied par l'archiprêtre Petrov[31]. Le Ministère des Affaires étrangères fit dès les premiers jours (lettre du 11 mai 1862) savoir qu'il «ne pourrait pour sa part accorder aucune assistance matérielle à l'aménagement de l'Eglise de Genève, malgré tout son désir de contribuer à l'implantation des églises orthodoxes à l'étranger»[32]. Auparavant, dans une lettre du 24 juillet 1861, le Ministère souligna même qu'il ne s'occupait que de l'entretien des églises auprès des ambassades et ne pourrait par la suite accorder aucune aide à l'aménagement de l'Eglise de Genève[33].

Les diplomates russes se mirent à tâter le terrain pour une éventuelle obtention d'une parcelle destinée à accueillir une future église russe. En 1862, l'ambassadeur Ozerov rapporta à ses supérieurs les résultats de ses conversations avec Jean-Jacques Challet-Venel, conseiller d'Etat genevois. Selon Ozerov, M. Challet-Venel commença lui-même à parler au diplomate russe de ce problème lors du passage de ce dernier par Genève. Le politicien genevois loua particulièrement l'archiprêtre Petrov et se dit prêt à soutenir, lors des débats au Conseil, l'idée qu'il avait de céder gratuitement à Genève une place pour la construction de l'église de rite greco-russe. M. Ozerov croyait que cette bienveillance du haut fonctionnaire genevois n'était pas complètement dénuée de calcul politique. Le gouvernement de Fazy avait ouvert, par certains calculs politiques, une large porte à la propagande catholique romaine. Le clergé romain aurait obtenu de tels privilèges que cela provoquait une certaine indignation parmi les protestants. Le gouvernement suivant tentait, selon le diplomate russe, de calmer cette effervescence, qui n'était point favorable au nouveau gouvernement. C'est pourquoi ce dernier manifestait ouvertement sa tolérance, sinon sa protection, envers toutes les confessions. En tenant compte du grand nombre de Russes qui arrivaient constamment à Genève, d'une colonie entière d'enfants russes et grecs, le gouvernement genevois croyait corriger des concessions excessives accordées au rite latin, par des avantages similaires accordés à l'Eglise d'Orient. M. Ozerov croyait que ce désir était favorable aux Russes et l'intention de construire une église russe à Genève trouverait en même temps une approbation parmi les citoyens genevois[34].

A l'appui de ses paroles sur la nécessité de construire une église russe à Genève, il écrivit dans le même rapport que le bail de la maison à Genève, occupée à ce moment par l'église russe, prendrait fin l'année suivante. La poursuite du bail exigerait des transformations et réparations importantes, que le propriétaire ferait payer par la paroisse. Tout cela pourrait aussi aboutir à l'augmentation du loyer, qui était déjà élevé. Le déplacement de l'église vers une autre maison amènerait de nouvelles dépenses et ne contribuerait pas à l'importance de son rôle et à sa piété[35].

En 1863, le Grand Conseil genevois débattit enfin la question de la construction d'une nouvelle église russe. La demande fut officiellement formée par le père Afanassi Petrov; Sergueï Cheremetev, conseiller privé; Petr Ratov, lieutenant-général; Mikhaïl Gariaïnov, capitaine de la garde impériale; Fedor Opotchinine, capitaine de frégate; Arsseni Mestchersky, peintre de l'Académie impériale des Beaux-Arts de Saint-Pétersbourg[36]. Le 4 mai 1863, eux, en tant que représentants des habitants orthodoxes de Genève, se constituèrent en une fondation qui reçut le nom: Fondation de la Chapelle russe à Genève, «dans le but de pourvoir aux frais du culte grec pour les personnes en séjour ou en passage dans le canton de Genève qui professent ledit culte»[37]. C'est cette fondation qui devint propriétaire du terrain offert par l'Etat de Genève; tous les travaux de construction et d'aménagement de l'église furent entrepris du nom de cette fondation[38]. La durée de l'existence de la fondation étant prévue à 30ans, au bout de cette période il fallait obtenir une nouvelle autorisation[39].

Le Grand Conseil manifesta sa volonté «de donner aux Russes et aux autres personnes qui appartiennent à la Confession catholique grecque et qui résident dans notre canton, la possibilité d'exercer leur culte d'une manière facile et honorable»[40], en rappelant solennellement que «nulle part plus qu'à Genève, la liberté des cultes n'est mieux assurée et mieux garantie»[41]. L'Etat de Genève avait apparemment fait des offres pareilles aux communautés luthérienne, anglicane et israélite.

La loi sur l'octroi du terrain, adoptée définitivement le 16 septembre 1863, le même jour que les statuts de la Fondation[42], proclama notamment: «Le Conseil d'Etat est autorisé à faire, au nom du canton de Genève, la concession à titre gratuit d'un emplacement de cent toises carrées à prendre sur le terrain des anciennes fortifications, destiné à la construction d'une chapelle du culte grec». Ce terrain fut cédé aux «personnes résidant à Genève, professant le culte grec», représentées par la Fondation de la chapelle russe[43]. La loi définissait bien que l'emplacement déterminé se trouvait «sur le plateau des Tranchées, au sud des terrasses des Tranchées de Rive» et aucune autre construction ne pourrait y être élevée[44]. Comme il s'agissait d'«une des parcelles de terrain qui sont les plus en vue»[45] et qui aurait pu être vendue à un prix élevé, le Conseil d'Etat hésitait dans son choix. Le projet de faire la concession d'une parcelle aux Eaux-Vives étant finalement rejeté, en raison du voisinage d'un chantier, les autorités genevoises se préoccupaient beaucoup de la future église. La commission du Grand Conseil, réunie à cette occasion, trancha finalement: «Nous avons le plan de cette chapelle; ce monument sera très beau et nous n'avons pas pu décider ceux qui le construisent à le placer dans un endroit un peu moins convenable »[46]. Le Grand Conseil s'inquiéta aussi de ce que «l'architecture de l'édifice soit de nature à orner cet emplacement si beau par lui-même et qui est

appelé à le devenir davantage encore par les constructions particulières qui s'élèveront tôt ou tard autour de la chapelle»[47]. Les conclusions de la commission rejetèrent toutes les craintes, car, d'après les plans étudiés, il s'agissait d'«un ensemble parfaitement harmonieux et d'une originalité unique dans notre pays et dont l'aspect général sera certainement plus imposant que d'autres édifices de la même grandeur destinés au culte» [48].

L'emplacement désigné par les autorités se trouvait dans le quartier des Tranchées, à l'extrémité sud-est de l'ancien monastère de Saint-Victor. Ce quartier était encore un «plein désert». Sur les plans, tracés en 1858, on ne voyait aucune maison entre Saint-Antoine et Malagnou, Contamines, Champel. C'est entre 1861 et 1862 que les rues du quartier furent tracées et ce n'est qu'en 1870 que la rue Toepffer, adresse officielle de l'église, reçut son nom[49]. Jusqu'en 1880, l'église se dressera seule dans ce quartier à l'urbanisation tardive[50].

«Le Journal de Genève» écrivait plusieurs décennies plus tard: «Poussés par le désir qui prévalait alors d'embellir la Ville, nos députés n'avaient pas manqué de recommander que l'architecture de l'édifice à élever sur un emplacement aussi apparent fût convenable»[51]. C'est ainsi que l'église russe de Genève se retrouva sur l'un des emplacements les plus hauts et dominants de la ville.

Le 14/26 septembre 1863 la première pierre de la future église fut posée par l'archiprêtre Afanassi Petrov. La cérémonie se déroula dans le «désert» des Tranchées sous une tente, où un autel provisoire avait été dressé, en présence d'un grand nombre de personnes russes et grecques[52].

Une vraie épopée liée à la collecte de l'argent nécessaire pour la construction précéda cette journée solennelle. Le père Afanassi Petrov se trouvait au centre de cette quête, et ce ne fut que grâce à son énergie que les fonds nécessaires furent recueillis, car aucune aide ni subside ne provenaient des autorités. Dans une lettre du 6/18 novembre 1860, avant que toute décision sur la construction d'une nouvelle église soit prise, le père Afanassi parlait déjà d'une quête des fonds comme forme naturelle de trouver les moyens pour la nouvelle église[53].

L'exemple de la construction de la cathédrale Saint-Alexandre-Nevsky à Paris en 1859-1861 et de la collecte des fonds pour cette construction était encore très frais[54]. Les principes de la collecte furent établis dans le message au Synode du métropolitain de Saint-Pétersbourg du 17 septembre 1861. Il était recommandé au recteur de la paroisse de recueillir des dons des voyageurs russes. En même temps il fut autorisé à l'archiprêtre Petrov de faire publier dans les journaux russes l'annonce de la construction de l'église russe à Genève et de lancer un appel invitant à faire des dons, lequel appel pourrait être répété de temps en temps. Parallèlement le métropolitain s'adressa à l'Impératrice, persuadé que la future construction de l'église susciterait l'attention et le soutien de la Famille Impériale. Effectivement, des sommes parfois considérables furent offertes par différents membres de la Maison Régnante, dont 3'000 roubles par l'Empereur Alexandre II en personne, pour décorer l'intérieur[55].

Le père Afanassi Petrov voyageait beaucoup en Russie, où il publiait les appels à l'aide passionnés dans les journaux. Le prêtre en appelait à l'ensemble des sentiments patriotiques des Russes et au désir de glorifier la Foi orthodoxe. Il rappela que «la nouvelle église serait construite dans le centre historique du Protestantisme, si jaloux dans la protection de soi et de sa gloire, que partout où dix ou vingt de ses adeptes se réunissent, ils se mettent à construire leur temple»[56]. Il appela les orthodoxes à ne pas être moins passionnés que les protestants en ce qui concerne l'amour de notre Mère-Eglise[57]. Dans un autre appel le père Afanassi exprima son souhait que l'Eglise orthodoxe russe de Genève concourût à ce que «cette Europe sceptique et orgueilleuse s'inclinât avec piété devant l'Eglise orthodoxe, toujours porteuse de vérité, toujours vivante et puissante»[58].

Le nombre de donateurs privés à travers toute la Russie fut considérable. Un grand don en espèces et en objets de culte précieux arriva de la part d'Alexeï Polejaev, négociant de Moscou. Et ce fut lors du repas officiel qui suivit la consécration que M. Polejaev offrit encore 10'000 francs pour les besoins de l'église[59]. Il donna, aussi 15'000 francs en mémoire de sa fille décédée[60]. Vers le mois d'octobre 1863 les sommes ramassées par la quête s'élevaient déjà à 55.000 des 140.000 francs demandés. Outre cela, la somme de 20.000 roubles (1 rouble était à l'époque égal à 3,25 francs) fut accordée par les héritiers du négociant Stepan Voronine, décédé à Genève[61]. A côté des grands donateurs, il y avait des dons modestes en provenance de toutes les couches de population. Les listes qui sont conservées aux archives nous rapportent les noms des personnes en provenance de toutes les

régions de la Russie. Les versements modestes furent adressés directement à Genève, par l'intermédiaire du Synode et de la Légation russe de Berne[62]. Autrement dit, cette église fut construite avec de l'argent de tous les Russes, sans aucune participation importante de l'Etat. La construction fut réalisée sans endettement pour la Fondation, ce que communiqua avec fierté le père Afanassi Petrov au Synode[63].

Avec l'ouverture de l'église à Genève, celle qui existait à Berne fut définitivement fermée, ses biens, ses meubles et ses objets de culte étant transférés vers Genève. C'est le Ministère des Affaires étrangères qui fut chargé de la gestion de l'église par décision impériale du 28 juillet 1866. Le Ministère établit pour l'entretien de l'église la somme de 3.000 roubles, dont la plus grande partie servait à entretenir le chœur. Le prêtre toucha 3'000 roubles et le chantre - 1.000roubles, toujours accordés par le Ministère[64].

C'est exactement trois ans après la pose de la première pierre, le 14/26 septembre 1866, que l'église fut dédiée. La cérémonie, qui se déroula lors de la fête de l'Exaltation de la Sainte-Croix, fut concélébrée par plusieurs prêtres venus des différentes paroisses russes d'Europe Occidentale qui existaient déjà à l'époque - celles de Paris, de Nice et de Weimar[65]. Les prêtres russes soulignèrent notamment dans leurs sermons la tolérance des Genevois, auxquels ils exprimèrent leur pleine gratitude[66]. Le Ministre de Russie à Berne Alexandre Ozerov rapporta le lendemain, non sans étonnement, que lors de la cérémonie «les Représentants des Conseils d'Etat et le municipal [...] exprimèrent avec une sincérité, une cordialité et une chaleur que l'on ne rencontre pas toujours chez les Suisses, leur profond respect pour notre Empereur [...], ainsi que leur sympathie pour la Russie et ses valeurs; nous les avons aussi remercié cordialement d'avoir exprimé leur amour pour notre pays»[67].

On prétendait que l'église devait son aspect à une idée de la grande-duchesse Marie Nikolaevna, fille de l'Empereur Nicolas Ier. Les plans réels en furent cependant dessinés par David Grimm, professeur d'architecture à l'Académie des Beaux-Arts de Saint-Petersbourg. Cet Allemand de Russie devint célèbre par «l'élaboration d'un style national, affirmation de l'identité russe», ce «style russe», qui puisait ses sources dans l'architecture moscovite des XVI^e et XVII^e siècles, tout en perfectionnant en même temps les racines byzantines. L'église russe de Genève devint représentative de ce «style russe éclectique»[68]. La construction fut dirigée par Antoine Krafft, fidèle au plan de Grimm, seul le grand clocher n'étant pas réalisé[69]. Evaluée premièrement à 140.000francs, la construction de l'édifice ainsi que son aménagement intérieur et extérieur coûtèrent finalement environ 200.'000francs[70].

Le style de l'église présenta à l'époque quelque chose d'extraordinaire en Suisse, sinon dans l'Europe entière, les églises russes étant encore très peu nombreuses. Cette originalité lui permit de figurer jusqu'à maintenant comme l'un des objets préférés des prospectus touristiques et des cartes postales de Genève. Elle se trouvait désormais de plein droit parmi les «curiosités» de la Ville.

La délicate et gracieuse architecture de l'église russe fut reconnue de tous; les artistes russes et suisses émérites y ont appliqué de nombreux efforts. L'église est surmontée de neuf coupes dorées: cinq au-dessus de la nef centrale, trois sur l'abside tripartite et une sur le clocher[71]. Les murs, les voûtes et les piliers sont entièrement recouverts de peintures. Comme le témoignait un auteur genevois au début de l'existence de l'église, «[...] la merveille de l'édifice n'est pas dans son architecture: ce sont les peintures décoratives qu'il faut y venir admirer. La décoration picturale est, en effet, pleine de goût, pure de style, sobre de détails, d'un aspect harmonieux et d'une exécution parfaite»[72]. Le décor peint de l'église fut réalisé par des artistes tessinois ou italiens: Joseph Benzoni de Lugano et Giacomo Donati. Louis Rubio peignit les icônes des portes de l'iconostase. Les tableaux de l'iconostase sont l'oeuvre de Grigori Kochelev, collègue de Grimm à l'Académie des Beaux-Arts de Saint-Petersbourg[73].

La nef est séparée du sanctuaire par l'iconostase, paroi en marbre de Carrare richement sculptée et décorée. Cette paroi est, selon l'usage orthodoxe, entièrement chargée d'icônes ou images saintes. Des reliques des saints sont offertes à la vénération des fidèles, dont des parties des reliques de saint Nicolas le Thaumaturge, et de saint Panteléïmon le Guérisseur, ainsi qu'un morceau des habits blancs de saint Séraphin de Sarov[74]. De nombreuses icônes dont certaines sont très anciennes et belles,

ornent les murs et les piliers de l'église[75].

Une fois expirée la période de 30ans indiquée dans la loi de 1863, une importante question juridique surgit. Il s'avéra que l'église se trouvait, depuis des années, à la charge de la représentation diplomatique russe à Berne. Le Conseil d'Etat, en vue de renforcer la réputation internationale de Genève, envisagea par la suite d'attribuer *de jure* à la Légation russe l'église et le terrain sur lequel elle avait été construite, en déclarant tout son «intérêt à conserver à cette église son caractère officiel et à attirer dans notre canton les étrangers qui, comme les Russes, les Grecs, les Serbes, les Bulgares, les Roumains ou autres se rattachant au culte orthodoxe et pour lesquels l'existence dans notre ville d'une église officielle russe, peut contribuer en une certaine mesure à les engager à résider dans notre canton de préférence à telle autre localité leur offrant des ressources analogues»[76]. La Légation de Russie demanda à son tour, par les lettres d'Andreï Hamburger en date du 4/16 mars 1893[77] et du 3 avril 1893 que l'ancienne association fût remplacée dans ses droits de gestion de l'église par la Légation de Russie. Dès la dédicace de l'église, le comité, qui fut chargé de la collecte des moyens et de sa construction, avait remis le bâtiment à la Légation de Russie et «depuis lors elle a toujours été considérée comme église de la Légation»[78]. Il écrivait entre autres que la colonie russe n'était, par rapport aux années 1860, «ni assez nombreuse, ni assez stable à Genève» pour qu'elle pût toute seule maintenir l'église[79]. Cette demande provoqua cependant des débats au Grand Conseil[80]. Certains députés remarquèrent qu'il était dangereux qu'un gouvernement étranger fût propriétaire dans le Canton, et surtout qu'on ne pouvait pas accorder ce droit au gouvernement russe qui ne permettait pas à des étrangers d'être propriétaires en Russie[81]. La Légation impériale de Russie, au regard des lois, n'avait toutefois aucun droit d'acquisition et de possession. De plus, ce fut une représentation d'un gouvernement étranger, et la loi du 4 août 1849 déclarait notamment: «Les gouvernements étrangers ne pourront posséder des fonds immeubles dans le canton»[82]. L'immeuble de l'église russe, quelle que fût la situation de fait, constituait, en droit, une propriété privée, dont l'Etat n'avait pas droit de disposer[83].

La solution fut cependant trouvée. La Fondation de 1863, qui avait peine à fonctionner parce qu'elle ne pouvait comprendre que des personnes domiciliées dans le canton, fut remplacée par une association pouvant comprendre des membres domiciliés hors du canton, «sur les mêmes bases que les associations formées par les autres églises libres»[84]. Une «Société de la Chapelle russe de Genève», association destinée à remplacer la Fondation de 1863, dans le but de servir aux personnes orthodoxes «en séjour ou en passage à Genève»[85], sans distinction de leur nationalité, fut fondée et inscrite au Registre du commerce le 9 mai 1895[86]. Il était aussi important de bien souligner que cette transformation de la Fondation en société libre ne pût porter aucune atteinte aux droits de l'Etat de Genève comme donateur du terrain et que la destination de la chapelle ne fût pas changée[87]. Une loi réglant cette nouvelle situation fut finalement adoptée le 22 mai 1895[88].

En 1921, conformément aux changements dans le législation suisse, et dans l'impossibilité de maintenir les contacts avec l'Etat russe - protecteur de l'église, la Société de la Chapelle russe sera radiée du Registre du commerce à la requête du père Sergui Orlov, recteur de la paroisse, qui suivit les conseils de Lev Gornostaev, le dernier consul de Russie à Genève[89].

En 1916, à l'occasion du cinquantenaire de l'église, grâce à l'initiative de l'archiprêtre Sergui Orlov, le bâtiment fut agrandi côté ouest et un clocher avec un carillon au-dessus du porche central fut ajouté[90]. L'adjonction du clocher permit d'agrandir l'espace réservé aux fidèles en intégrant l'ancien narthex à la nef, aux dépens peut-être de la stricte composition d'origine[91]. Une restauration de l'édifice fut aussi exécutée. Les frais de cette restauration, qui s'élevèrent déjà à près de 200.000 francs, furent totalement remboursés par les offres de donateurs privés[92]. Les moyens furent réunis par le père Sergui Orlov et, toutes les autorisations nécessaires de la part des autorités laïques et ecclésiastiques furent très vite obtenues, malgré la période de guerre: le 21 avril / 4 mai 1916 le père Sergui écrivit à l'ambassadeur Vassili Bacheracht en exposant sa proposition, et le 28 mai 1916 le Synode déclara qu'il n'avait pas vu d'obstacles à cette entreprise[93].

La dédicace de l'église après cette restauration capitale se déroulera le 12/25 février 1917[94]. La Révolution, qui aboutira à la chute de la monarchie, éclatera en Russie à peine deux semaines après

© 1999-2003 Ivan Grézine. Tous droits de traduction et de reproduction réservés. La réimpression ou mise en ligne de ce texte sur un autre support est interdite sans autorisation préalable de l'auteur. En revanche, nous vous encourageons à fournir sur d'autres sites un lien vers ce texte.

- [1] *Mémorial des séances du Grand Conseil du 21 novembre 1892 au 27 mai 1893*. Tome I. Genève, 1893. - p. 526. Séance du 15 mai 1893.
- [2] RGIA, f. 797, l. 20, d. 45021.
- [3] RGIA, f. 797, l. 20, d. 45021, pp. 1-2a.
- [4] *Ibid.*, pp. 4, 4a [Traduit du russe par moi-même - I. G.].
- [5] *Ibid.*, pp. 1-2a [Traduit du russe par moi-même - I. G.].
- [6] RGIA, f. 797, l. 20, d. 45021, pp. 1-2a [Traduit du russe par moi-même - I. G.].
- [7] *Ibid.*
- [8] ALVILLE. *La vie en Suisse de S. A. I. la Grande-duchesse Anna Feodorovna née Princesse de Saxe-Cobourg-Saalfeld*. Société suisse des bibliophiles. Berne et Lausanne, 1943. - p. 182.
- [9] RGIA, f. 797, l. 20, d. 45021, pp. 9, 9a.
- [10] *Ibid.*, pp. 12-13.
- [11] AVPRI, f. 159, l. 755, d. 7, pp. 36a-37a.
- [12] Aloys LAUPER. B. LISSOVSKIY. «L'église russe de Genève», dans *Pro Fribourg*. N°108, octobre 1995. - p. 28.
- [13] *Mémorial des séances du Grand Conseil du 18 mai au 21 octobre 1863*. Tome II. Genève, 1863. - p. 1443. Séance du 23 mai 1863.
- [14] Aloys LAUPER. B. LISSOVSKIY. «L'église russe de Genève», dans *Pro Fribourg*. N°108, octobre 1995. - p. 28.
- [15] *Eglise Orthodoxe de Genève*. Genève, 1972. - p. 5.
- [16] RGIA, f. 797, l. 31, d. 330, section II, bureau 2, p. 2a.
- [17] *Ibid.*, l. 20, d. 45021, pp. 7-8a.
- [18] RGIA, f. 797, l. 31, d. 330, section II, bureau 2, p. 3 [Traduit du russe par moi-même - I. G.].
- [19] *Ibid.*, p. 3a [Traduit du russe par moi-même - I. G.].
- [20] *Ibid.*, p. 4.
- [21] RGIA, f. 797, l. 31, d. 330, section II, bureau 2, p. 1 [Traduit du russe par moi-même - I. G.].
- [22] *Ibid.*
- [23] *Ibid.*, p. 1 a [Traduit du russe par moi-même - I. G.].
- [24] RGIA, f. 797, l. 31, d. 330, section II, bureau 2, p. 1 a.
- [25] *Ibid.*, p. 2 [Traduit du russe par moi-même - I. G.].

[26] *Ibid.* [Traduit du russe par moi-même - I. G.].

[27] *Ibid.*

[28] *Ibid.*, p. 2 a.

[29] RGIA, f. 797, l. 31, d. 330, section II, bureau 2, pp. 20-22 a [Traduit du russe par moi-même - I. G.].

[30] RGIA, f. 797, l. 31, d. 330, section II, bureau 2, pp. 20-22 a [Traduit du russe par moi-même - I. G.].

[31] *Ibid.*

[32] Archiprêtre A. P. MALTSEV. *Pravoslavnye rousskie tserkvi za granitseï. Spravotchnaya knizhka s kalendarem na 1906 god* (Eglises orthodoxes russes à l'étranger. Annuaire et calendrier pour 1906). Saint-Pétersbourg, 1906. - p. 120 [Traduit du russe par moi-même - I. G.].

[33] RGIA, f. 797, l. 31, d. 330, section II, bureau 2, pp. 18, 18a.

[34] RGIA, f. 797, l. 31, d. 330, section II, bureau 2, pp. 33-35a.

[35] *Ibid.*

[36] *Mémorial des séances du Grand Conseil du 18 mai au 21 octobre 1863*. Tome II. Genève, 1863. - p. 1443. Séance du 23 mai 1863.

[37] *Ibid.*, p. 1444.

[38] *Ibid.*

[39] *Ibid.*, p. 1445.

[40] *Ibid.*, p. 1441.

[41] *Ibid.*, p. 1442.

[42] *Mémorial des séances du Grand Conseil du 18 mai au 21 octobre 1863*. Tome II. Genève, 1863. - p. 2041. Séance du 16 septembre 1863.

[43] *Mémorial des séances du Grand Conseil du 18 mai au 21 octobre 1863*. Tome II. Genève, 1863. - p. 1446. Séance du 23 mai 1863.

[44] *Ibid.*, p. 1447.

[45] *Ibid.*, p. 1448.

[46] *Mémorial des séances du Grand Conseil du 18 mai au 21 octobre 1863*. Tome II. Genève, 1863. - p. 1448. Séance du 23 mai 1863.

[47] *Mémorial des séances du Grand Conseil du 18 mai au 21 octobre 1863*. Tome II. Genève, 1863. - p. 2019. Séance du 9 septembre 1863.

[48] *Ibid.*, pp. 2020-2021.

[49] *Journal de Genève*, 9-10 février 1941.

[50] Aloys LAUPER. B. LISSOVSKIY. «L'église russe de Genève», dans *Pro Fribourg*. N°108, octobre 1995. - p. 28.

[51] *Journal de Genève*, 9-10 février 1941.

[52] *Ibid.*

- [53] RGIA, f. 797, l. 31, d. 330, section II, bureau 2, pp. 4, 4a.
- [54] *La cathédrale Saint-Alexandre-Nevisky de Paris. Description et résumé historique.* Paris, 1987. - pp. 35, 37.
- [55] RGIA, f. 797, l. 31, d. 330, section II, bureau 2, pp. 45-46.
- [56] *Ibid.*
- [57] RGIA, f. 797, l. 31, d. 330, section II, bureau 2, pp. 45-46..
- [58] *Ibid.*, p. 49 [Traduit du russe par moi-même - I. G.].
- [59] *Ibid.*, p. 77 b.
- [60] *Ibid.*, p. 87 a.
- [61] Archiprêtre A. P. MALTSEV. *Pravoslavnye rousskie tserkvi za granitseï. Spravotchnaya knizhka s kalendarem na 1906 god* (Eglises orthodoxes russes à l'étranger. Annuaire et calendrier pour 1906). Saint-Pétersbourg, 1906. - p. 120.
- [62] RGIA, f. 799, l. 4, d. 26, pp. 57-63a, 70, 70a.
- [63] *Ibid.*, f. 797, l. 31, d. 330, section II, bureau 2, p. 77a.
- [64] Archiprêtre A. P. MALTSEV. *Pravoslavnye rousskie tserkvi za granitseï. Spravotchnaya knizhka s kalendarem na 1906 god* (Eglises orthodoxes russes à l'étranger. Annuaire et calendrier pour 1906). Saint-Pétersbourg, 1906. - p. 121.
- [65] RGIA, f. 797, l. 31, d. 330, section II, bureau 2, p. 77a.
- [66] Archiprêtre A. P. MALTSEV. *Pravoslavnye rousskie tserkvi za granitseï. Spravotchnaya knizhka s kalendarem na 1906 god* (Eglises orthodoxes russes à l'étranger. Annuaire et calendrier pour 1906). Saint-Pétersbourg, 1906. - p. 118.
- [67] AVPRI, Chancellerie, l. 469, 1866, d. 20, pp. 121-122, dans *Suisse - Russie. Contacts et ruptures. 1813 - 1955. Documents tirés des Archives du Ministère des Affaires étrangères de Russie et des Archives fédérales suisses.* Berne, 1994. - p. 154.
- [68] Aloys LAUPER. B. LISSOVSKIY. « L'église russe de Genève », dans *Pro Fribourg*. N°108, octobre 1995. - p. 28.
- [69] *Ibid.*, p. 29.
- [70] Archiprêtre A. P. MALTSEV. *Pravoslavnye rousskie tserkvi za granitseï. Spravotchnaya knizhka s kalendarem na 1906 god* (Eglises orthodoxes russes à l'étranger. Annuaire et calendrier pour 1906). Saint-Pétersbourg, 1906. - pp. 117, 118.
- [71] Le clocher fut érigé en 1916.
- [72] F.-N. LE ROY *Une visite à l'Eglise russe à Genève.* Genève. S. d. - pp. 5, 6.
- [73] Aloys LAUPER. B. LISSOVSKIY. «L'église russe de Genève», dans *Pro Fribourg*. N°108, octobre 1995. - p. 29.
- [74] *Rousskaya Pravoslavnaya Tserkov za Granitseï.* 1918-1968. (Eglise orthodoxe russe à l'étranger. 1918-1968). Sous la réd. du cte A. A. SOLLOGOUB. Vol. II. New York, 1968. - pp. 1080-1082.
- [75] Cf. *Eglise Orthodoxe de Genève.* Genève, 1972.
- [76] *Annexes au Mémorial des séances du Grand Conseil du 21 novembre 1892 au 29 novembre 1893.* Tome III. Genève, 1893. - p. 86. Séance du 15 mai 1893.

[77] *Annexes au Mémorial des séances du Grand Conseil du 21 novembre 1892 au 29 novembre 1893*. Tome III. Genève, 1893. - p. 87. Séance du 15 mai 1893.

[78] *Ibid.*, p. 89.

[79] *Ibid.*

[80] *Mémorial des séances du Grand Conseil du 21 novembre 1892 au 27 mai 1893*. Tome I. Genève, 1893. - pp. 523-529. Séance du 15 mai 1893.

[81] *Ibid.*, p. 525.

[82] *Annexes au Mémorial des séances du Grand Conseil du 26 novembre 1894 au 26 octobre 1895*. Tome III. Genève, 1895. - p. 419. Séance du 18 mai 1895.

[83] *Ibid.*

[84] *Ibid.*, p. 420.

[85] *Ibid.*

[86] *Ibid.*

[87] *Annexes au Mémorial des séances du Grand Conseil du 26 novembre 1894 au 26 octobre 1895*. Tome III. Genève, 1895. - p. 421. Séance du 18 mai 1895.

[88] *Mémorial des séances du Grand Conseil du 26 novembre 1894 au 29 mai 1895*. Tome I. Genève, 1895. - p. 848. Séance du 22 mai 1895.

[89] Communiqué à l'auteur par Monseigneur Ambroise, évêque de Vevey, décembre 1998.

[90] AVPRI, f. 159, l. 465, d. 144, pp. 33-34a.

[91] Aloys LAUPER. B. LISSOVSKIY. «L'église russe de Genève», dans *Pro Fribourg*. N°108, octobre 1995. - pp. 29.

[92] *Tribune de Genève*, 13 avril 1966.

[93] AVPRI, f. 159, l. 465, d. 144, pp. 33-34a.

[94] *Ibid.*
